

## Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASL

tenue le 5 février 2010 dans l'amphi Durkheim de la Sorbonne

L'assemblée générale commence à 17 h 15, après une table ronde sur « Les problèmes de la recherche en sciences du langage dans le contexte actuel », qui a réuni des présidents d'associations, de sociétés savantes et de fédérations. Ont pris part à cette table ronde : Franck Neveu (ILF), Thierry Ponchon (ASL), Henri Portine, Christian Puech, Salah Mejri (Conscila). Cette ronde avait pour objectif de suivre l'actualité, en s'intéressant à la recherche, thème jusqu'alors un peu délaissé dans la réflexion générale. Composée de différentes organisations (associations, sociétés savantes, fédérations) de linguistique, elle a permis de mettre en avant des convergences d'analyse.

Trente-sept adhérents à jour de leur adhésion 2009 et vingt procurations étant comptabilisées, le quorum est respecté avec **cinquante-sept voix exprimées** (le nombre total des adhérents étant de cent-soixante-neuf) et l'Assemblée générale ordinaire peut se tenir.

Après quelques mots de bienvenue, le président intérimaire élu à la dernière AG pour un an en remplacement de Christian Hudelot, démissionnaire en 2008 pour des raisons professionnelles et personnelles, expose le rapport moral en passant en revue les différentes tâches que le bureau s'était fixées pour l'année 2009 et qu'il a accomplies durant son mandat.

## Rapport moral du président pour 2009

Le bureau s'est efforcé de suivre *l'actualité chargée*, en participant notamment aux différentes Coordinations Nationales des Universités qui se sont succédé, ainsi qu'au Forum des Sociétés Savantes. Les membres du bureau y ont fait différentes interventions au nom de l'ASL et ont cosigné plusieurs déclarations et motions, que l'on peut consulter sur le site. Afin de refléter une plus grande réactivité, le bureau a mis le site régulièrement à jour et a créé une architecture plus claire. Toutefois, des progrès restent à faire, particulièrement du point de vue de la lisibilité et de l'accessibilité des rubriques.

Trois numéros de **Buscila-Infos** ont été publiés.

Un colloque a été organisé le 5 décembre 2009 en Sorbonne et les actes du précédent colloque, *Sciences du langage et demandes sociales*, ont été publiés. L'ouvrage était disponible à la vente le jour même du dernier colloque ; ce que l'on doit à l'efficacité des éditeurs (Christine Jacquet-Pfau et Christian Hudelot) et à la maison d'édition Lambert-Lucas.

1/3

Le bureau a souhaité soutenir un **colloque de Jeunes Chercheurs**. Ce soutien honorifique de l'ASL reste néanmoins soumis à certaines contraintes : il est nécessaire que le thème soit en lien étroit avec les sciences du langage, que les organisateurs soient membres majoritairement de l'ASL, que le comité d'organisation inclue des membres de l'ASL et qu'il y ait la présence du logo ASL sur les affiches.

Il n'est pas vain de dire que nombre d'engagements ont été tenus par rapport à la dernière AG. Le bureau s'est notamment efforcé d'être plus présent dans le paysage politique.

Le bureau a souhaité que *Claude Gruaz*, membre du bureau de l'ASL depuis sa création, soit **nommé membre honoraire** pour tout le travail qu'il a accompli.

Enfin, Thierry Ponchon remercie le bureau et les adhérents de l'ASL pour la confiance qu'ils lui ont témoignée durant cet intérim.

<u>Vote</u> : Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

## Rapport financier

La trésorière, Isabelle Laborde-Milaa, distribue le document présentant le bilan financier de l'exercice 2009 et les prévisions pour l'année 2010 (documents joints en annexe). Elle commente ces documents, justifiant les variations par rapport à l'année précédente, tant pour les dépenses que pour les recettes. Elle précise que la DGLFLF a versé en 2009, par suite d'un petit retard dans le dépôt du dossier à l'automne 2008, une subvention de mille euros pour l'édition des actes du colloque de 2007, *Sciences du langage et demandes sociales*, édités par Christian Hudelot et Christine Jacquet-Pfau.

Elle précise encore que la facture de 360 euros établie par Edward Descamps, le webmaster du site de l'ASL, est arrivée après la fin de l'exercice du budget 2009 et figure donc sur les dépenses prévues pour 2010.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

## Renouvellement du bureau

Il est alors procédé au renouvellement du bureau qui est arrivé à la fin de son mandat de deux ans.

Un appel pour les quatre autres postes est lancé et un vote à bulletin secret est organisé :

Président : Thierry Ponchon se propose pour poursuivre l'activité entreprise au titre de président par intérim. Il est élu président à l'unanimité moins un bulletin blanc.

Secrétaire générale : Christine Jacquet-Pfau se propose pour sa reconduction sur le poste de Secrétaire générale. Elle est élue à l'unanimité.

Secrétaire générale adjointe : Aude Grezka propose sa candidature pour le poste de secrétaire générale adjointe. Elle est élue à l'unanimité.

Trésorière : Mireille Froment se propose pour le poste de trésorière. Elle est élue à l'unanimité moins une voix contre et un bulletin blanc.

Trésorière adjointe : Malika Temmar et Amandine Bergère présentent leur candidature pour le poste de trésorière adjointe. Malika Temmar est élue à la majorité des voix.

2/3

La composition du nouveau bureau se présente donc comme suit :

Président : Thierry PONCHON

Secrétaire générale : Christine JACQUET-PFAU Secrétaire générale adjointe : Aude GREZKA

Trésorière : Mireille FROMENT Trésorière adjointe : Malika TEMMAR

Le bureau sera assisté d'un bureau élargi, constitué ultérieurement par le bureau restreint.

Le président fait ensuite quelques propositions pour le nouveau mandat :

- organiser une journée d'études autour de Jacques Anis, qui a établi l'ASL légataire des droits d'auteur aux éditions Lavoisier (c'est ainsi qu'au titre de 2009 l'ASL a bénéficié de 50,15 euros. cf. document annexe).

L'assemblée n'a pas souhaité retenir cette proposition, mettant en avant que la vocation de l'ASL, généraliste, est avant tout de défendre la place des Sciences du langage et qu'elle ne doit pas faire double emploi avec d'autres associations dont l'objectif premier est d'organiser ce genre de manifestations.

- examiner la possibilité de transformer l'ASL en Société savante, les évènements de l'année écoulée et l'investissement de l'association dans les débats concernant l'enseignement et la recherche face aux réformes tendant à montrer que seul le statut de Société savante donnait, face à de nombreuses instances, une réelle reconnaissance.

L'assemblée a marqué une opposition générale contre ce projet, estimant une telle structure beaucoup trop lourde et contraignante. Elle a rappelé que la vocation de l'ASL est de réfléchir sur la place et le devenir des Sciences du langage et que l'association est essentiellement une association professionnelle.

Dan Savatovsky exprime son opposition à cette transformation dans laquelle il voit un risque de division. Il faudrait, dans ce cas, définir un projet scientifique. Il estime par ailleurs qu'il n'est pas certain que le statut de société savante permette de se faire davantage, en tout cas dans d'autres contextes que le contexte présent.

- Christine Jacquet-Pfau lit un message adressé par Gabriel Bergounioux, qui, retenu à Orléans par des urgences universitaires, a envoyé une procuration et a transmis à cette occasion une proposition. Il estime que « Dans le travail de réflexion qui a été conduit sur l'enseignement de la linguistique, [...] il serait très utile de dresser une carte des masters de linguistique », notant que ce travail pourra être facilité par la décision qu'a prise l'AERES de mettre en ligne ses évaluations. Il sera ainsi possible de disposer, université par université, de l'ensemble des M2 qui ont été reconnus par le Ministère.

La séance est levée à 18h 30 et l'assemblée est conviée au traditionnel pot de l'amitié.

Thierry Ponchon Président de l'ASL Paris, le 10 février 2010 Christine JACQUET-PFAU Secrétaire générale de l'ASL

3/3